

Assistante / assistant socio-éducatif / socio-éducative avec certificat fédéral de capacité (ASE CFC formation raccourcie)

1. Début de la formation

La formation débute entre fin août et début septembre. La date de la rentrée scolaire est annoncée sur le site web de l'<u>ESSG</u>.

2. Durée de la formation

La formation dure 2 ans.

3. Âge et expérience requis

L'admission s'effectue selon les critères mentionnés sur le <u>site web</u> de l'OrTra Santé-Social.

4. Employeur

Un contrat d'apprentissage doit être signé avec une entreprise formatrice. L'inscription aux cours professionnels et interentreprises est automatique.

5. Organisation des cours professionnels

- > 1.5 jour de cours professionnels par semaine (1ère année)
- > 1 jour de cours professionnels par semaine (2^{ème} année)
- > 0.5 jour de cours de culture générale par semaine

6. Organisation des cours interentreprises

Les cours interentreprises sont organisés et planifiés par l'OrTra Santé-Social.

7. Coûts des cours professionnels

> Taxe de cours CHF 45.-- par année

> Ouvrages branches professionnelles (BP) Env. CHF 475.-- pour les 3 ans

> Ouvrages culture générale (eCG) Env. CHF 65.-- pour les 3 ans

8. Maturité professionnelle

La Maturité professionnelle est possible en post-CFC uniquement. Informations et inscription : <u>École professionnelle artisanale et industrielle</u>

9. Dispenses et réduction de la durée de formation

Veuillez prendre contact avec le <u>Service de la formation professionnelle (SFP)</u> pour d'éventuelles dispenses / réduction de la durée de formation.